



CADRE DE RÉFÉRENCE DU PROJET

-MISSION (vocation) :

1 • Améliorer la qualité de vie des adultes "neuro-atypiques", c'est-à-dire qui réfléchissent, agissent et vivent leurs émotions différemment de la majorité des gens (avec ou sans trouble identifié médicalement).

→ Mettre en place des stratégies d'adaptation de sa propre vie à ses troubles / différences cognitives (et non « être soigné ou guéri »)

→ Créer une « bulle » toujours disponible, où on est compris et où on n'est plus obligé de faire des efforts en permanence pour contrer ses fonctionnements naturels (hypersensibilité, hyperfocalisation, hyperactivité verbale...)

→ Développer l'entraide entre neuro-atypiques, au-delà de rencontres très ponctuelles ou virtuelles.

2 • Rendre la neurodiversité visible et mieux comprise

→ Faire mieux connaître l'existence et l'ampleur de ces différences et handicaps cognitifs, notamment en France

-Prendre en compte la neurodiversité dans son ensemble au-delà des « chapelles », définies par trouble ou différence.

-Identifier, valoriser, préciser les spécificités de toutes les « variétés » de différences cognitives et troubles associés (Haut-potentiel intellectuel, Trouble de l'attention avec/sans hyperactivité, Troubles de l'apprentissage (Dys...), Austisme « Asperger » TED-Nos)

-Mettre l'accent sur les adultes, leurs spécificités et les contextes dans lesquels ils évoluent (notamment professionnels et familiaux).

-Sans oublier les enfants, d'autant plus que les adultes d'aujourd'hui ont été des enfants neuro-atypiques souvent non-identifiés, et sont souvent des parents d'enfants neuro-atypiques.

-Centrer les actions sur les aspects psycho-sociaux, notamment au niveau collectif

(et non sur les aspects médicaux au niveau individuel).

- Se positionner en tant que neuro-atypiques concernés et expérimenté, en apprentissage continu, et non en tant qu'expert du sujet.

- Servir de relais d'orientation pour les processus de diagnostic et de prise en charge médicaux-psychologiques.

→ Donner des clés pour interpréter des décalages ressentis au niveau personnel, ou entre les personnes, et leurs conséquences psycho-sociales.

...en acceptant qu'il ne s'agit pas *seulement* d'une question de volonté ou d'histoire personnelle (vécu) = « vouloir » n'est pas « pouvoir ».

...en servant de relais d'information et de réflexion scientifique, médicale, sociale et sociétale sur la neurodiversité

...en croisant les visions de nombreux experts et associations liées au sujet, tout en conservant notre indépendance de vision.

→ Partager des pistes d'ajustement et d'aménagements possibles dans différents contextes et échelles sociales.

...en mesurant le niveau d'exigence entre les nécessités et le « coût » de la suradaptation (épuisement et/ou ne plus être soi-même).

3 • Expérimenter un « cadre rond » = d'autres modes de fonctionnement individuels et sociétaux dans la vie quotidienne, la vie personnelle et sociale et la vie professionnelle.

→ Tester et affiner des adaptations dans le mode de vie

→ Tester et affiner des adaptations dans les activités proposées.

→ Tester et affiner des adaptations au sein d'une entreprise (en interne).

→ Mesurer leur adéquation/performance sur les *neuro-atypiques*

→ Mesurer leur adéquation/performance pour les *neuro-typiques*

-VISION (les moyens choisis) :

• **Le lieu** : un hameau

→ de capacité 25-40 personnes

→ entouré d'une nature à la fois douce et de caractère

→ dans une campagne accessible et attractive du Sud de la France.

→ en habitat semi-collectif, avec des « nids » intimes et de larges espaces

communs.

- avec des équipements et des fonctionnements au maximum
 - déjà installés
 - récents / nécessitant peu de rénovation
 - écologiques.

(voir annexe)

• **Le public**

- Les adultes et les ados accompagnés (enfants accueillis ponctuellement)
- Centré sur l'individu, et non sur l'institution du couple ou de la famille (orienté célibataire, relations libres).
- Susceptibles d'avoir un TDAH (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), un HPI (Haut-potentiel intellectuel), des « Dys » ou un autisme Asperger. - avec un sentiment de différence, un auto-diagnostic ou un/des diagnostic(s) « officiel(s) »
- Accueilli de façon choisie (voir annexe).

• **Le mode de vie et les activités développées** sont souples et stimulants :

- …permettent à la fois l'intimité et l'échange en petits groupes (12 max. env),
- …s'appuient sur les besoins, capacités et les envies de chacun (et non la régularité/stabilité/engagement de long terme)
- …dépassent les normes sociales habituelles
- …sont collaboratifs, sans obligation de collaboration
- …sont abordés au maximum sur un mode ludique
- …favorisent au maximum des pratiques, matériaux et activités écologiques.

• **Les modalités d'accueil et d'hébergement** rendent possibles et équilibrent l'accueil de :

- résidents permanents
- semi-résidents récurrents (« nomades numériques »)
- séjours de ressourcement ou de projet (1 semaine à plusieurs mois)
- séjours de vacances ou de stage (1 à 2 semaines)

- groupes de particuliers ou d'organismes (association, entreprise, etc.)
- touristes de passage (2 heures à 3 jours)
- public local (2 heures à 1 journée)

• ***Le projet se situe ainsi au carrefour de plusieurs concepts existants et en développement :***

- location meublée à l'année
- co-living
- résidence autonomie (sociale)
- tourisme rural (chambre d'hôtes et gîte)
- glamping (camping confort)
- village de tiny house
- tourisme social (auberge de jeunesse, village vacance)
- clinique de cure
- tiers-lieu / co-working
- coopérative alimentaire

• ***Les services proposés aux particuliers :*** quotidiens, activités ludiques et thérapeutiques et de soutien au développement de projets (voir DAS 2)

• ***Les services proposés aux organismes :*** formation, consulting, diffusion de créations, mais aussi séminaires (voir DAS 3)

• ***L'activité crée des liens avec un territoire,*** à différentes échelles — commune, communauté de communes, département, région.

→ Implique et s'implique auprès de producteurs, fournisseurs, intervenants, collectivités, associations, entreprises, artistes et initiatives locaux.

• ***L'activité se déploie au niveau global,*** au-delà du territoire, au niveau français, européen, francophonie...monde

→ Implique et s'implique dans le monde de la neurodiversité, du handicap cognitif/invisible, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme social, mais aussi

auprès du monde politique et des médias.

• **L'entreprise se co-construit de façon collaborative**, avec les réseaux pré-cités, mais surtout avec les usagers :

→ Une forme coopérative d'intérêt collective (SCIC), où chaque sociétaire (= détenteur de part sociale, en tant que personne physique ou via une personne morale) a la possibilité de s'exprimer par rapport aux choix stratégiques de l'entreprise.

• Droits de vote :

- 40 à 45 % pour les salariés, permanents et abonnés
- 25 à 30% pour les bénéficiaires
- 15% pour les partenaires locaux
- 15% pour les partenaires en lien avec la neurodiversité.

→ L'information et la consultation des parties-prenantes s'effectue :

- de façon transparente (y compris sur les aspects chiffrés)···mais simplifiée de façon à être efficace et pédagogique.

- selon des modalités (niveau de langage et de précision, rythme, média de communication) adaptées à son niveau d'expertise du sujet, son affinité avec le média, sa disponibilité en temps et en présence physique.

• Bénéficiaires neuro-atypiques sur groupe Facebook privé – 3 posts / semaine env.

• Commission d'expert par mails, RDV individuel ou skype collectif – 1x/mois env.

• Partenaires locaux par réunions physiques conviviales···(à *dév. Progressivement*).

• Comité éthique et créatif (*à définir*)

→ Sur place, les résidents permanents et semi-permanents participent obligatoirement à l'activité de la coopérative – vie quotidienne et services proposés sur le lieu -, selon les modalités adaptées à la durée de leur(s) séjours, à leurs envies, à leurs capacités, à leurs difficultés, à leur statut (*voir annexe*).

• **La coopérative se structure** sur des modèles d'organisation non-pyramidaux, comme l'holocratie.

-Ambition (objectifs à terme) :

-En Zatypie, on y vient facilement (limiter les barrières administratives, médicales, financières, organisationnelles)

-En Zatypie, on y trouve des réponses à nos besoins du moment : respirer, se poser, travailler sur un comportement individuel, rencontrer d'autres neuro-atypiques, comprendre son fonctionnement, développer un projet perso ou professionnel, vivre dans un lieu écologique, vivre en « communauté » tout en ayant son intimité/autonomie, être aidé dans son quotidien...

-En Zatypie, on se sent chez soi, on parvient à être pleinement nous-mêmes, on se régale et on a envie de revenir !

-Une fois reparti chez soi, on peut utiliser des infos-méthodes-astuces apprises ou échangées dans notre vie (quotidienne/rerelations / projets...), on peut mieux assumer, se sentir valorisé, et expliquer notre fonctionnement à nos proches/ à nos interlocuteurs...

-La population locale échange avec la Zatypie avec plaisir (sur place et à l'extérieur)

-La neurodiversité est mieux connue, comprise et valorisée, auprès du grand public, des médias, et des professionnels (institutions/entreprises)

-Le laboratoire "Zatypie" peut être reproduit dans d'autres régions/pays pour en faciliter l'accès à de plus nombreuses personnes.

ANNEXES

Nos critères pour le lieu choisi

→ **Emplacement**

- Grand Sud (Latitude 43,7)
- Occitanie / Paca
- Campagne
- Accès :
 - 1/4h petite ville // (si possible à vélo)
 - 1/2h sites attractifs (touristiques) (près d'un Grand site)
 - 1/2h autoroute //
 - 1h grande ville - capitale régionale
- 20 minutes d'une possibilité de baignade
- Dans une commune « ouverte »

→ **Terrain**

- Minimum 4 000 m² plat, si possible constructible, sinon agricole
- Entouré d'espace naturel (1 ha minimum)
- Environnement doux, avec un peu de caractère (ni plaine ni trop escarpé – collinaire)
- Exposition clémente, non encaissé
- 1er voisin > 200 m des espaces communs
- Pas de nuisance notable (bruits de route, poteaux électriques moyenne ou haute tension, proximité d'usines...)
- Bonus avec présence de l'eau (piscine, lac...)

→ **Espaces bâtis :**

- A partir de 5 chambres existantes, en visant 25 à 36 lits environ (déjà existant ou potentiel) – pour 20 personnes en moyenne sur le site
 - > 10 « permanents » ou co-living et 10 à 15 en tourisme (nuit + semaine)
- 2 Espaces communs déjà existants, sur 120 m² (total).

- Plusieurs bâtiments indépendants (qui peuvent être collés) avec des fonctionnalités différentes
- Disposition qui permet une certaine intimité (chambres de 1 à 4, peu de vis-à-vis / sdb interne...)
- Réseaux existants pour développer le potentiel nécessaire (de départ)
- Travaux de rénovation nécessaires limités
- Systèmes de bâti et de réseaux écologiques (ou transformation écologique possible) : murs, toits, chauffage, assainissement, eau chaude, électricité, isolation thermique, isolation phonique

→ **Économie**

- Budget max d'achat 600 000 €
 - En activité si possible touristique (+ si possible classé)
 - Dans l'idéal en établissement recevant du public (ERP)
-

Les critères d'accueil pour des séjours

- Les adultes et les ados accompagnés (enfants accueillis ponctuellement)
 - Centré sur l'individu, et non sur l'institution du couple ou de la famille (orienté célibataire, relations libres).
 - Susceptibles d'avoir un TDAH (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), un HPI (Haut-potentiel intellectuel), des « Dys » ou un autisme Asperger. - avec un sentiment de différence, un auto-diagnostic ou un/des diagnostic(s) « officiel(s) »
 - Sans obligation d'avoir identifié son/ses différences cognitives
 - Sans obligation de diagnostic/bilan
 - Sans obligation de reconnaissance de handicap
 - Non médicalisé, mais appuyé par des médecins et experts référents
 - Personnes choisies selon les capacités d'accueil de l'équipe et du lieu et dans l'optique de préserver les résidents et l'activité de la Zatype.
- L'équipe évalue les niveaux et leurs impacts sur les besoins et la vie sociale :
- Du/des handicap(s) éventuel(s) cognitifs, sensoriels et physiques

- Des addictions éventuelles
- Des troubles du comportement
- Du niveau éventuel de crise psychologique

A différents moments :

- Avant l'accueil, par un entretien téléphonique approfondi
- Sur place, de façon informelle ou de façon formelle quand nécessaire
- Lors de la fin de séjour // tous les 2 à 3 mois pour les résidents permanents et nomades.
- 2 à 3 mois après le départ

L'équipe se réserve ainsi le droit de :

- ne pas accueillir
- ne pas renouveler le séjour après les 2 semaines d'essai
- demander le départ, voire exclusion, en cas extrême
 - les personnes
 - présentant notamment :
 - une forte déficience intellectuelle
 - un alcoolisme profond
 - une intention ferme de mener un « projet suicidaire » à terme
 - des psychoses type schizophrénie-paranoïä
 - une impulsivité comportementale dangereuse
 - des comportements autoritaristes, manipulateurs et/ou malhonnêtes manifestes
 - des « délires » paranormaux, des attitudes ultra-rigides ou sectaires, ou des égo surdimensionnés, empiétant de façon trop prégnante sur les discours et la vie sociale
 - détenant :
 - des armes
 - des substances illicites (drogues···)
 - des mineurs sans l'accord de son/ses responsables légaux ou de la personne qui a le droit de garde.

-des animaux sauvages ou préservés en captivité

Résidents permanents et semi-permanents/récurrents :

Les résidents permanents et récurrents de la Zatyptie sont choisis :

→ sur le critère d'adéquation avec le cadre de référence de la Zatyptie

→ avec une ouverture particulière à la diversité dans son ensemble (genre, orientation sexuelle, origine ethnique et géographique, origine sociale, handicap, et bien entendu neurologique...)

→ pour assurer un/des rôles qui correspondent aux besoins de la Zatyptie, au sein de trois cercles : technique / fonctions support / gouvernance.

Les résidents permanents et semi-permanents sont prioritaires pour être :

- salarié (CDI/CDD, temps-plein/partiel)

- ou prestataires (auto-entreprise, associations)

→ auquel cas, ils sont rémunérés en tant que personne ou structure et s'acquittent des mêmes prix des services d'hébergement, d'alimentation et d'activités en tant que clients, avec des modalités dédiées.

- ou volontaires (bénévoles, stagiaires, service civique, volontaire international)

→ auquel cas ils peuvent profiter du site (logement, alimentation, site et activités), en échange d'un temps de travail et/ou disponibilité en adéquation.

A noter : durant les séjours, les adhérents de l'association ont possibilité d'être bénévole ponctuellement

Activité sur le site

Les résidents permanents et temporaires « longs » ont la possibilité de porter et développer une activité personnelle ou collective, qui leur tient à cœur à travers trois modalités (possibilité de panachage) :

1. À l'extérieur de la structure coopérative, tout en utilisant les locaux de la coopérative (co-working / location ponctuelle d'espaces), sous forme d'entreprise individuelle, d'association ou collectif, de start-up...
2. Au sein-même de l'entreprise coopérative, dans la ligne de ses activités « centrales », pour assurer la gestion de la structure ou à destination de son public actuel, ainsi qu'un éventuel public complémentaire.
3. Au sein de l'entreprise coopérative, dans le « made in Zatyptie »

1 2 3 / Critères éthiques :

Le projet doit respecter des conditions éthiques, à la fois dans son objet, ses modalités et son impact : sur l'intégrité et la santé humaine, le bien-être animal, l'écosystème végétal, l'environnement (air, sol, eau), l'égalité hommes-femmes et la diversité, les inégalités sociales...

Autrement dit, nous excluons toute activité qui bénéficie directement, ou indirectement de façon forte, à l'armement, l'agriculture et l'alimentation industrielle, la pétrochimie, l'artificialisation et le déséquilibre des écosystèmes, l'exploitation inéquitable des ressources des pays du Sud, le recul des droits sociaux ou les pratiques discriminatoires...

Nous sommes en revanche susceptibles d'encourager toute activité en lien avec le territoire, les arts, l'artisanat, l'éducation populaire, la coopération, l'agriculture paysanne, l'habitat écologique, le recyclage et réusage, le progrès social, le bien-être, la transmission des savoirs et des savoirs-faires...

1/ Le porteur de projet s'engage à présenter son activité (et ses évolutions notables) oralement et/ou par un support, au moins de façon informelle.

Tout sociétaire / personne présente en Zatypie peut émettre un doute par rapport au respect des critères éthiques, auquel cas l'activité doit être validée ou réfutée expressément par le comité éthique et créatif (ou par défaut, par le(s) co-gérant.e.s)

2 / Au sein de la coopérative : adéquation avec la structure, l'offre, les clients

→ la coopérative a les capacités d'en assurer le support technique (locaux, matériel) / organisationnel/ communication-commercial

→ et/ou le porteur de projet peut investir ou participer à l'investissement (matériel / financier / temps de développement) dans la création de ce support.

→ la structure et/ou les clients de la Zatypie peuvent bénéficier directement de cette activité (*ex : massages, plantation d'arbres, cours de pâtisserie, séance photo, cirque...*)

→ en option, l'activité peut attirer une clientèle complémentaire.

→ la Zatypie convient avec le porteur de l'activité, d'indicateurs et de période de test afin de développer (ou pas) l'activité à un niveau progressif et adéquat.

3/ Made in Zatypie :

→ Une activité de production de « services intellectuels » (consulting, etc) ou de biens avec une dimension créative importante

→ Des voies de commercialisation à définir, en adéquation avec l'orientation, les réseaux et les possibilités de la Zatype, pour mutualiser au mieux les moyens

2 modalités :

- « produit local » : achat-revente // CA intégré dans les produits et services de la coopérative

- « agence » : soutien à la diffusion-commercialisation à différents niveaux : mise en réseau, méthodologie, démarchage, – réponse à des appels d'offre / négociation commerciale / facturation, labellisation (à terme) → prélèvement d'un % du CA avant versement.

-Participation à la gouvernance de la Zatype

-La participation à la gouvernance de la coopérative s'effectue :

→ sans contre-partie financière pour la majorité des personnes physiques ou morales.

→ exception pour le/les co-gérants *et les salariés ou assimilés-associés* qui bénéficie(nt) d'une prime de responsabilité de niveaux différents.

La prime est convertie (tout ou partie) en parts sociales, *de façon à atteindre un équilibre au sein du collège de salariés et résidents.*